



Résolution de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie (UFFO) MATA-UTU 2013

- *Reconnaissant les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination faites à l'égard des femmes (CEDEF), de Beijing + 15 et de la Plateforme d'action du Pacifique ;*
- *Reconnaissant la nécessité de promouvoir les droits de la femme et l'égalité des sexes au niveau de la région ;*
- *Reconnaissant le contexte linguistique majoritairement anglophone dans la région océanienne et de la difficulté des femmes francophones à faire entendre leurs voix ;*
- *Reconnaissant l'importance pour les femmes francophones d'Océanie issues de la société civile (ONG) de disposer d'un espace de solidarité, de plaidoyer, de collaboration et d'actions régionales que la création de l'UFFO a permis de concrétiser ;*
- *Reconnaissant la place prépondérante de la culture et de la coutume dans la vie des communautés locales ;*
- *Reconnaissant l'importance de disposer de ressources financières indispensables pour soutenir les initiatives des femmes et en particulier pour pérenniser l'UFFO ;*

L'Union des femmes francophones d'Océanie (UFFO), regroupant les représentantes des ONG et les personnes physiques de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, du Vanuatu et de Wallis et Futuna, s'est retrouvée du 08 au 12 juillet 2013 à MATA-UTU pour renforcer le leadership des femmes et envisager le futur de l'Union.

L'UFFO interpelle les gouvernements, les bailleurs de fonds, les partenaires de développement national, régional et international sur :

- l'intérêt et la nécessité de pérenniser l'UFFO ;
- la prise en compte de l'UFFO en tant que plateforme d'échanges et de propositions rassemblant les femmes de toutes ethnies confondues ;
- le respect de leurs engagements pris en faveur de la CEDEF ;

- le maintien des financements permettant la mise en œuvre de programmes en faveur de la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes dans les pays et territoires francophones d'Océanie ;
- la promotion des actions de sensibilisation et le renforcement des capacités des ONG féminines francophones d'Océanie ;
- la reconnaissance des liens forts des populations océaniques à leur environnement naturel et culturel, ce qui entraîne la nécessité de préserver les ressources naturelles indispensables à leur équilibre et bien-être ;
- la prise en compte des priorités suivantes dans les 3 années à venir :
 1. **les changements climatiques** qui menacent l'environnement, créent des risques pour le développement et le bien-être des sociétés océaniques, et particulièrement leur sécurité alimentaire et leur maintien sur leurs espaces de vie ancestraux ;
 2. **la santé des femmes** (génésique, mentale, maladies transmissibles et non transmissibles) ;
 3. **la violence à l'encontre des femmes.**

L'UFFO exhorte les décideurs à :

- Produire des données ventilées par sexe dans les études statistiques pour analyser l'impact différencié de ces problèmes sur les femmes et les hommes et adapter, en conséquence, les politiques publiques ;
- Placer l'humain au centre des programmes de développement en tenant compte de la spécificité des femmes et des hommes dont les préoccupations sont parfois différentes (approche genre),
- Prendre les mesures visant à accompagner les familles et en particulier les femmes pour leur permettre de répondre à leurs besoins fondamentaux.

L'UFFO attire l'attention de toutes les autorités concernées sur la nécessité de :

- Permettre aux femmes de jouer un rôle actif à tous les niveaux de la vie publique en participant pleinement aux prises de décision d'ordre économique, social, culturel, politique et ce, en défendant une approche genre et les intérêts spécifiques des femmes ;
- Promouvoir et soutenir des actions de formation permettant d'accompagner la réalisation de ces progrès et notamment de renforcer :
 - leurs capacités personnelles au leadership ;
 - le leadership au sein des associations de femmes ;
 - les réseaux, les solidarités et les partenariats.

Pour donner un sens concret à ces orientations, l'UFFO entend mener les actions suivantes :

- **1) au niveau régional :** créer et organiser un évènement commun aux 4 pays et collectivités francophones à l'occasion de la Journée Internationale du 25 novembre 2013 de lutte contre la violence faite aux femmes.

- **2) au niveau local :**
 - **A Wallis et Futuna :**
 - Officialiser la structure ;
 - Sensibiliser les autorités locales en validant l'enquête sur la précarité ;
 - Informer la population sur nos futures actions.

 - **Au Vanuatu :**
 - Mobiliser les associations sur ce qu'est l'UFFO au Vanuatu, avec la mise en place d'échanges d'informations avec les pays de l'UFFO pour obtenir un soutien financier national et international.

 - **En Nouvelle-Calédonie :**
 - Intergénérationnel : Transmettre les valeurs défendues par l'UFFO auprès de la génération nouvelle au travers diverses actions de l'UFFONC ;
 - Interculturalité : Renforcer et développer les échanges entre les diverses cultures permettant le vivre ensemble ;
 - CEDEF : Faire un état des lieux sur la situation des femmes et présenter le rapport parallèle en vue de l'élaboration d'un rapport régional commun.

 - **En Polynésie française :**
 - Communiquer sur l'évènement de Wallis en médiatisant pour le grand public et en rencontrant la ministre et la déléguée en charge de la condition féminine;
 - Profiter de la rencontre avec les institutions pour les informer et les sensibiliser à notre programme d'actions ;
 - Informer les associations-membres de l'UFFO-Polynésie de la teneur et des résultats de l'atelier à Wallis sur l'enquête sur la précarité et sur le leadership des femmes ;
 - Proposer à nos membres et sympathisants une session de formation sur le leadership.

Fait à MATA-UTU le 12 juillet 2013.